

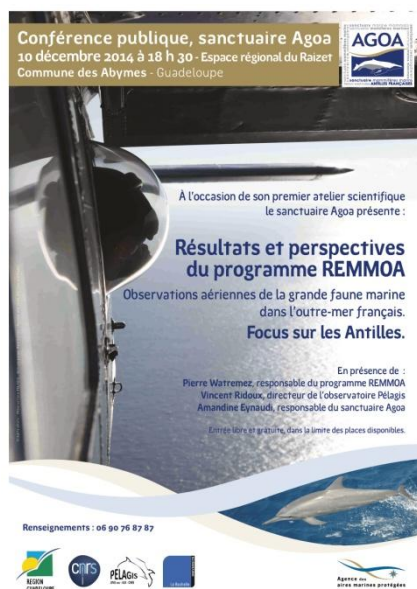
Communiqué de presse
À Saint-Claude, le 8 décembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Conférence publique sur la campagne REMMOA

10 décembre 2014 à 18h

Espace régional du Raizet, Guadeloupe



Les responsables du programme REMMOA (Recensement des Mammifères marins et autre Mégafaune pélagique par Observation Aérienne) donneront une conférence grand public le 10 décembre 2014 à partir de 18h30, à l'espace régional du Raizet, pour présenter ce dispositif de recensement et ses résultats.

Qu'est-ce que le programme REMMOA ?

Le programme REMMOA a été lancé en 2008 par l'Agence des aires marines protégées, établissement public national dédié à la protection de la biodiversité marine, et mis en œuvre par son partenaire scientifique, l'observatoire Pelagis de l'Université de La Rochelle. Ce programme national permet d'améliorer les connaissances sur les espèces telles que mammifères et oiseaux marins, les raies, les requins et les tortues marines. Ces espèces forment la « mégafaune pélagique », terme qui recoupe tous les grands vertébrés qui sont détectables en surface depuis la colonne d'eau (tels que les cachalots ou dauphins qui viennent respirer à la surface de l'eau) ou dans les airs (oiseaux marins).

REMMOA est basé sur des observations effectuées par survol aérien de la Zone économique exclusive française (11 millions de km²), à basse altitude. Il a débuté aux Antilles et se termine actuellement en Nouvelle Calédonie. Après cette première phase qui aboutit à un état de référence, va succéder une deuxième phase où les différentes zones couvertes par REMMOA feront l'objet d'un nouveau survol.

La comparaison entre les résultats des deux phases devrait permettre d'estimer l'évolution des populations des différentes espèces et apportera des informations utiles sur la qualité du milieu marin. Cette deuxième phase devrait débuter aux Antilles, où a été lancée la toute première campagne REMMOA et en Guyane française.

Objectifs des campagnes REMMOA

Le programme REMMOA a débuté aux Antilles françaises en 2008 dont la zone économique exclusive s'étend sur 143 256 km². Cet espace est couvert par une aire marine protégée dédiée à la protection des mammifères marins : le sanctuaire Agoa. Cette campagne a permis d'établir un premier inventaire et un état de référence des peuplements de la mégafaune pélagique des Antilles et des autres zones étudiées. Cet état a été largement complété par d'autres études et missions scientifiques menées depuis, comme les campagnes de recensement par bateau pour les zones côtières notamment.

L'objectif est de mieux connaître ces espèces pour mieux les protéger. Elle fournit aussi une image de la répartition en mer de certaines activités humaines (trafic maritime, pollution, pêche par exemple) qui pourraient être sources de menaces envers la mégafaune pélagique sur cette même zone.

Informations pratiques

- Entrée ouverte à tous, et gratuite, dans la limite des places disponibles
- Conférence animée par Pierre Watremez, responsable du programme REMMOA à l'Agence des aires marines protégées, Vincent Ridoux, directeur de l'observatoire Pélagis et Amandine Eynaudi, responsable du sanctuaire Agoa

Cette conférence est donnée à l'occasion de l'atelier scientifique organisé par l'équipe du sanctuaire de mammifères marins Agoa, du 10 au 12 décembre prochain, où une dizaine d'experts et des acteurs locaux d'étude des cétacés seront réunis en Guadeloupe.

Informations supplémentaires sur le programme REMMOA :

<http://www.aires-marines.fr/Connaitre/Habitats-et-especes-pelagiques/Survol-des-mammiferes-marins-en-outre-mer>

Contact Presse Sanctuaire Agoa :

Amandine Eynaudi, Responsable du Sanctuaire Agoa
amandine.eynaudi@aires-marines.fr
Tél : 06 90 68 02 44



www.aires-marines.fr



Vue aérienne de Petite-Terre

Crédit photo : Franck Mazéas

[Cliquez ici pour télécharger les fichiers](#)